

Commune de MONCETZ-LONGEVAS  
Département de la MARNE  
Arrondissement de CHALONS  
Canton de CHALONS-EN-CHAMPAGNE-3

Feuillet n° 2017/29

**Arrêté n° 29 de septembre 2017**

**Objet : arrêté portant réglementation de la circulation pendant des travaux de fouille de réseaux Orange/Sogetrel**

Le maire de la commune de Moncetz-Longevas,

Vu les articles L 2212-2 et L 2213-1 du Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de la route,

Vu la demande d'arrêté de police de la circulation formulée le 09 septembre 2017 par l'entreprise Sag Vigilec pour la fouille de réseaux Orange/Sogetrel,

Considérant les travaux de fouille de réseaux Orange/Sogetrel qui auront lieu entre le 25 septembre et le 24 octobre 2017 route départementale 1,

Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation dans un but de sécurité publique sur son parcours,

**ARRETE :**

**Article 1 :** Pendant la période comprise entre le 25 septembre et le 24 octobre 2017, le stationnement des véhicules légers et des poids lourds est interdit 44, route de Marson.

**Article 2 :** Le permissionnaire supporte la charge de la signalisation de son chantier selon les conditions prévues par l'instruction interministérielle sur la signalisation routière. Il est en outre responsable de tous les dommages et accidents pouvant résulter des travaux.

**Article 3 :** Aussitôt après l'achèvement des travaux, le permissionnaire sera tenu d'enlever tous les décombres, terres, dépôts de matériaux, gravois, immondices et de réparer immédiatement tous les dommages qu'il aura pu causer à la voie publique et à ses dépendances.

**Article 4 :** Les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés.

**Article 5 :** Madame le maire de la commune de MONCETZ-LONGEVAS, Monsieur le commandant de la brigade de gendarmerie de VITRY-LA-VILLE, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera porté à l'affichage et à la connaissance de l'entreprise Sag Vigilec ainsi qu'aux habitants domiciliés 44, route de Marson.

Fait à Moncetz-Longevas, le 14 septembre 2017

Le maire :

Marie-Jeanne TRONCHET

